



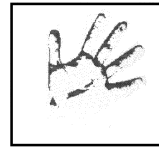
ACADEMIE DE POITIERS

Bulletin Régional de la Section Académique du SNETAA

Efficacité Indépendance Laïcité

n° 149 - Janvier 2009

Bimestriel - Prix : 0,50 euros - CCP LIMOGES 0171550U02770



149

SOMMAIRE : **Version Internet**

- P.1 : Editorial
- P.2 : Calendrier académique
- P.3 : Les élections professionnelles
Les élus académiques SNETAA
- P.4 : Fiche syndicale de promotion

C.P.P.A.P. : 0908 S 06663

Responsable de publication : Henri Lalouette

Rédacteur/Chargé de communication : Claude Boé

Imprimé au siège du Snetaa

Forts de votre confiance et de votre fidélité...

2009 sera à n'en pas douter une année où nous devons relever de nombreux défis pour l'existence et le développement de la voie professionnelle publique et laïque. Comme toujours nous saurons nous mobiliser pour faire aboutir nos revendications avec le SNETAA. L'année écoulée s'est en effet montrée fertile en bouleversements dans notre système d'enseignement ; nous avons su avec courage et détermination y faire face, malgré nos craintes et nos légitimes interrogations. 2009 doit être pour nous l'occasion de concrétiser les espérances mises dans la rénovation de la voie professionnelle. Une partie du chemin est faite avec l'ouverture de nombreux CAP dans les LP de l'académie. Nous avons obtenu le principe d'un parcours possible en 4 ans (via le CAP) sans lequel le baccalauréat professionnel en trois ans aurait laissé sur le bord de la route nombre de jeunes pour l'accès aux niveaux IV et V. Mais tout n'est pas fini : il faudra que notre Rectrice poursuive la création des CAP en 2010 et en 2011 afin que chaque jeune puisse trouver le CAP dans le bassin de formation qui dispose du Bac. Pro. correspondant.

Les négociations menées jusqu'au bout par les instances nationales de notre syndicat ont permis d'obtenir des grilles horaires introduisant un nombre substantiel d'heures à effectifs allégés. La prochaine étape sera la mise en place des BTS dans nos lycées professionnels. Il faudra nous y préparer et amener les mentalités à changer, comme lors de la création des baccalauréats professionnels, aujourd'hui reconnus et appréciés par les jeunes et les employeurs.

Que cette année 2009 soit aussi pour vous tous l'occasion de renforcer les liens de solidarité et d'amitié au sein de vos établissements face aux difficultés rencontrées au quotidien dans le contexte de crise politique et sociale dans lequel nous sommes entrés depuis le début de l'automne. La cohésion au sein du Snetaa nous a permis de rester le premier syndicat de l'enseignement professionnel public, tant dans l'académie qu'au niveau national. C'est elle qui nous aidera à passer les obstacles qui nous attendent dans le respect de nos valeurs et en toute indépendance. Elle permettra aussi de lutter avec efficacité pour l'augmentation de nos salaires, l'amélioration de nos conditions de travail et la défense de la laïcité du service public.

C'est donc forts de votre confiance et de votre fidélité que nous souhaitons à chacun une année de réussite professionnelle et familiale, porteuse d'espoirs et de changements.

Bonne année à toutes et à tous.

Angoulême, le 6 janvier 2009
Henri Lalouette, Secrétaire Académique



Calendrier académique

19 janvier : Groupe de travail « Cas médicaux et sociaux » au Rectorat

Si vous avez déposé un dossier de ce type, prenez contact avec Sophie Texier.

21 janvier : Groupe de travail « Vœux et barèmes » du Mouvement Inter (Rectorat)

Vos commissaires paritaires vous informeront des résultats de cette commission.

27 janvier : CAPA de promotion d'échelon

29 janvier : Grève générale interprofessionnelle

Voir ci-dessous et page 4...

12 février : Réunion AIS à l'EREA 17

17 février : Conseil Académique SNETAA au LP de Sillac

Le SNETAA académique organisera des réunions d'information pour vous aider dans vos demandes (dates et lieux dans une prochaine publication et sur notre site internet).

du 20 mars au 10 avril : Saisie des demandes de mutations « intra »

24 mars : CAPA Réadaptation, CFP...

CFP : Si vous avez fait une demande de Congé de Formation Professionnelle, n'oubliez pas d'adresser au Secrétariat Académique du SNETAA un double de cette demande....

31 mars : Réunion non-titulaires à Cognac

01 avril : Réunion « Retraites » à Surgères



Promotion d'échelon

Les CAPA consacrées aux promotions d'échelon se tiennent traditionnellement à la fin du mois de janvier : celle des PLP est prévue le 27 janvier 2009.
Tous les « promouvables » sont invités à prendre contact avec un commissaire paritaire SNETAA.

Pour être informé(e) de votre éventuelle promotion vous pouvez renvoyer au secrétariat académique la fiche syndicale que vous trouverez page 4 ou que vous pouvez télécharger et imprimer à partir du site académique du SNETAA.

Le SNETAA toujours en tête !

Le 2 décembre 2008 , dans l'académie de Poitiers, les PLP
et les Enseignants Non Titulaires ont voté SNETAA eiL.

Dans notre académie le SNETAA-eil présentait trois listes :

- **CAPA des PLP** : le SNETAA est toujours le premier syndicat de la voie professionnelle publique avec 461 voix, 4 élus sur 9 dont le siège de la hors classe. Le SNETAA a obtenu 39,5 % des voix, soit une progression de plus de 2% par rapport à 2005.
- **CCP des non titulaires enseignants** : il s'agissait de la 1ère élection de ce type.
Le SNETAA obtient 1 élu sur 3, est en deuxième position avec 29 voix, soit 13,81 % des suffrages exprimés.
C'est une reconnaissance de sa présence aux cotés des collègues non titulaires depuis de nombreuses années.
- **CCP des non titulaires surveillants** : le SNETAA n'obtient pas d'élu sur 5 sièges.

Nationalement, chez les PLP, le SNETAA-eiL est stable à 30.12%.

Il est conforté en tant que 1er syndicat de l'enseignement professionnel. Il est le seul syndicat chez les PLP à avoir des élu(e)s dans toutes les académies de Métropole, des DOM, des POM et des COM. Le seul !

Il obtient 4 sièges à la CAPN, et l'académie de Poitiers sera présente parmi les élus nationaux en CAPN avec Sophie Texier, ce dont nous nous réjouissons vivement.

Le taux de participation a dépassé les 72 % chez les PLP.

L'équipe académique du SNETAA-eiL remercie les militants, les correspondants locaux et académiques et les responsables nationaux pour leurs actions et leurs soutiens aux listes de candidats et listes syndicales SNETAA-eiL. Nous remercions également tous les collègues pour la confiance qu'ils ont accordée aux listes SNETAA.

Vos élus SNETAA-eiL aux C.A.P.A à compter du 1er mars 2009

Gérard GRANGETEAU	05 45 69 92 76 gerard.grangeteau@wanadoo.fr	Les grands voisins 16590 BRIE
J.Pierre ARDON	05 49 54 44 98 snetaa.poitiers@wanadoo.fr	12 allée des turquoises 86440 MIGNE-AUXANCES
Henri LALOUETTE	05 45 95 37 59 snetaa3poitiers@hotmail.fr	23 rue Emile Zola 16340 L'isle d'Espagnac
Sophie TEXIER	05 49 03 23 41 texier_sophie@yahoo.fr	178 route de Bonnes 86000 POITIERS
Philippe NICOLLEAU	05 49 32 15 37 philippe.n79@tele2.fr	147 rue de la massatrie 79230 AIFRES
Ludovic ATHENOUR	05 46 87 45 16 lusylathenour@wanadoo.fr	La Cassotière 17430 TONNAY-CHARENTE
Stéphane CONTAMINES	05 45 60 28 70 stephane.contamines@cegetel.net	Terres et Vignes - Chez Drives 16380 FEUILLADE
Gaëtan GUIGNARD	06 87 23 84 97 gaetan.guignard@ac-poitiers.fr	477 chemin des Meuniers 86130 DISSAY

Vous pouvez également contacter :

- Patrick MACHET - S2 79 - 05 49 64 29 45 - kart-cross@cc-parthenay.fr
- Françoise BUREAU - Ex-commissaire paritaire - 05 49 96 16 14 - Bureaufr@cc-parthenay.fr
- Romuald CARRY - S2 16 - 06 29 24 20 39 - romuald.carry@wanadoo.fr
- Claude BOE - Ex-commissaire paritaire - 05 46 38 78 06 - cboe290148@aol.com

Compléter le cadre 1 et renvoyer cette fiche syndicale au siège académique du Snetaa :
Henri Lalouette 23 rue Emile Zola 16340 L'ISLE d'ESPAGNAC
accompagnée d'une enveloppe timbrée à votre adresse.

1

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :
.....

Discipline :

Affectation actuelle :

Echelon actuel : depuis le :

Obtenu : au grand choix au choix à l'ancienneté par reclassement

Note Pédagogique au 31/08/2008 sur 60 : date de l'inspection.....

Note Administrative au 31/08/2008 sur 40 :

TOTAL sur 100 :

Date de naissance :

2 La Commission Administrative Paritaire Académique compétente pour l'examen des promotions d'échelon s'est réunie ce jour au Rectorat de l'Académie de Poitiers.

- TU ES PROMU(E)** au.....échelon des PLP
- Au grand choix avec effet au
 - Au choix avec effet au
 - A l'ancienneté avec effet au

Ta note globale sur 100 :

Note du dernier promu au échelon :

Au Grand Choix :

Au Choix :

TU N'ES PAS PROMU(E)

Tu ne figures pas sur la liste des promouvables.

Ces informations ne sont données qu'à titre officieux et confidentiel. Un arrêté rectoral officialisera ta nouvelle situation.

Les commissaires paritaires académiques SNETAA